

Maroc Agadir : Après la bataille contre l'habitat anarchique, place à la restructuration des quartiers insalubres

Actualité Agadir et région

Posté par: Administrateur

Publié le : 20-03-2012 21:13:39

La lutte sans merci déclarée à Agadir, depuis quelques mois, contre l'habitat clandestin et anarchique cède désormais la place à une nouvelle phase de restructuration des quartiers insalubres, l'autre point noir qui porte tout aussi atteinte au paysage urbanistique et à l'attractivité de la ville.

Une nouvelle approche participative et à dimensions sociale est bien en marche pour venir à bout de ce problème qui se pose principalement dans des zones périphériques de la cité confrontée à une forte pression démographique, assure-t-on auprès de l'Agence urbaine.

Autorités locales, avec en tête le wali de la région de Souss-Massa-Draa, Mohammed Boussaid, les élus, les différents acteurs public et privé du secteur de l'urbanisme en totale concertation avec les représentants des habitants, viennent de boucler un programme de restructuration pour deux communes concernées par ce phénomène, en l'occurrence Drarga à l'entrée sud d'Agadir et Aourir sur la route côtière vers Essaouira.

+.Procédures allégées+.

Il s'agit d'une batterie de mesures incitatives et d'accompagnement accordées exclusivement aux habitants ayant bâti sans autorisations sur leurs propres terrains, en dehors des zones couvertes par les documents d'urbanisme.

Désormais, les résidents concernés disposent d'un délai d'un mois pour déposer des dossiers de régularisation de leur situation. Pour ceux qui ont été tentés ou le seraient encore par la construction sur les terrains du domaine public ou privé de l'Etat ou les terrains de particuliers, l'intransigeance, la fermeté et la force de la loi seront à jamais de rigueur, insiste-t-on auprès des autorités locales.

Outre les démolitions en série, des poursuites judiciaires et des sanctions administratives ont été engagées contre des contrevenants parmi les promoteurs véreux, les intermédiaires et autres agents d'autorités ou élus impliqués dans ce phénomène. Dans les communes de Drarga, Aourir ou encore les piémonts, les engins ont en effet sévi ces dernières semaines sans relâche contre les habitations édifiées sur le domaine forestier ou maritime ou des terrains d'autrui.

Aujourd'hui, les conventions signées ouvrent la voie à la restructuration des quartiers insalubres édifiées par les habitants sur leurs propres terrains. Il faut dire que la démarche n'est pas tout à fait nouvelle à Agadir pour débloquer des dossiers d'urbanisme dans des quartiers ayant trop souvent pâti de l'absence de documents d'urbanisme, de la lourdeur des procédures et de frais onéreux pour l'obtention du permis de construire, surtout pour des habitants démunis.

Auparavant dans le quartier Aghroud, au cœur de la ville, un dénouement heureux avait été trouvé après de longues années de blocage et d'interminables tensions sociales.

.+Démarche globale+.

Aujourd'hui, la même démarche semble prévaloir pour juguler le fléau d'auto-construction amplifié dans le sillage de la frénésie de l'habitat anarchique qu'a connue la ville ces derniers temps.

Nombre de conventions ont pu être ainsi conclues par la wilaya d'Agadir, l'agence urbaine, l'inspection régionale de l'habitat et de l'urbanisme, avec le concours du Conseil régional des architectes et l'association des bureaux d'études et de contrôles. Ces derniers ont consenti d'offrir leurs services à des prix symbolique dans une démarche de solidarité, disent-ils, pour régler ce problème social.

L'objectif est de permettre en effet aux habitants de bénéficier de tarifs réduits pour s'acquitter de l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention d'un permis de construire ou pour se plier aux exigences de conformité et de sécurité imposées par les plans de restructuration nouvellement établis.

Pour les habitations d'une superficie de 100 m², les frais des plans techniques nécessaires sont ainsi fixés à seulement 1.400 DH. S'agissant des constructions dépassant cette superficie, un tarif de 7 DH est établi par mètre carré au profit de l'architecte et 4 DH respectivement pour le bureau d'études et celui de contrôles.

Afin d'accélérer les démarches, un guichet unique a été mis en place au niveau des communes et le délai imparti à toutes les démarches a été réduit au maximum. Dans la commune rurale d'Aourir, l'effort de restructuration se traduit également par un effort de raccordement en eau potable et de réalisation des installations de traitement des eaux usées. Le taux de raccordement atteint aujourd'hui 90 pc et le coup d'envoi sera donné prochainement aux travaux de réalisation d'une station de traitement des eaux qui bénéficiera également à la future station voisine de Taghazout, l'un des projets touristiques du plan Azur.

D'aucuns insistent que la démarche de fermeté et d'intransigeance ne suffit pas à elle seule pour stopper les dysfonctionnements et les problèmes structurels que pose le domaine de l'habitat à Agadir.

Lors de sa visite à Agadir, le ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, Charki Draiss, a d'ailleurs réaffirmé haut et fort l'engagement de l'Etat à adopter une approche globale alliant la lutte ferme contre l'habitat anarchique et clandestin et l'accélération des efforts visant à faciliter l'accès à la propriété.

L'approche participative privilégiée aujourd'hui à Agadir, avec l'implication active des différents intervenants publics et privés de l'acte de bâtir et des associations des habitants, offre une piste salubre pour la restructuration et la mise à niveau urbanistique de la ville mais au-delà, permet de contribuer à garantir un logement décent à de larges pans de la société.

MAP